



Cancer et emploi : Et si on en parlait ?

Quelques points de repère
pour un retour réussi
dans l'emploi

Lig'Entreprises
engagées contre le cancer

Programme d'Actions Cancer Toutes Entreprises

Les conseils : pour le salarié

Le retour à l'emploi se prépare en :

Maintenant le lien

Garder le contact avec les collègues les plus proches.

Si possible et en fonction du contexte informer son supérieur hiérarchique et les RH de la durée de l'arrêt.

Respectant le temps de convalescence

Après en avoir discuté avec le médecin, une période de transition entre les traitements et la reprise peut être indispensable, en particulier en cas de fatigue importante.

Anticipant la reprise du travail

Demander une visite de pré-reprise auprès de votre médecin du travail.

Organisant le retour

Réfléchir à la période la plus propice pour son retour.

Avant son retour, discuter avec son supérieur hiérarchique, de l'organisation du poste.

Réfléchir en amont à une stratégie de communication : à qui en parler et comment ?

Les conseils : pour le manager

Le collaborateur même en arrêt, reste un membre de l'entreprise : lui proposer de le tenir informé des actualités.

Identifier un interlocuteur de confiance, et lui garantir la confidentialité.

La visite de pré-reprise

Elle est facultative et peut être demandée par tout salarié en arrêt maladie de plus de 3 mois. Elle permet d'anticiper la reprise et d'identifier le plus tôt possible les solutions possibles aux éventuelles difficultés

Si le salarié a entamé des démarches, réfléchir et construire avec lui et le médecin du travail les adaptations de poste.

Organiser l'accueil du salarié le jour de son retour.

Etre attentif à la charge de travail, au moment de la reprise et après.

Faire des bilans intermédiaires pour moduler les adaptations si besoin.

Le saviez-vous ?

Le cancer touche tout le monde

1000 personnes apprennent chaque jour qu'elles ont un cancer

400 d'entre elles sont en activité

Le cancer peut retentir sur la sphère professionnelle

La durée moyenne d'un arrêt de travail est comprise entre 6 et 12 mois.

Des effets secondaires des traitements persistent fréquemment : fatigue importante et chronique, troubles de la concentration... Ils ne doivent pas être négligés.

Un retour réussi d'un salarié malade, c'est :

Plus de cohésion d'équipe

Une économie significative

525 millions d'€ : coûts de friction (réorganisation interne, recrutement d'un remplaçant, indemnités employeurs, etc...) pour les entreprises résultant des arrêts maladie liés au cancer.

Une amélioration de la performance

En favorisant la qualité de vie au travail

Une limitation de l'absentéisme

